

# Vendée

**Le département compte trois anciens « quartiers » des affaires maritimes :  
Les Sables d'Olonne, Noirmoutier et Yeu.**

Le Département de la Vendée a adopté le plan « Vendée ambition maritime » en 2018. 35 actions concrétiseront une stratégie maritime fondée sur trois axes : l'innovation (navire de pêche du futur, filière de déconstruction des navires usagés, etc.), le développement et l'aménagement du territoire (station balnéaire de demain, ports de plaisance, etc.), l'identité maritime (patrimoine maritime, manifestations nautiques, etc.). Le conseil départemental souhaite notamment créer une dynamique autour des quatre grands ports de pêche et de commerce en proposant un label « Vendéoports ».

## Les ports

La Vendée compte :

☀ Trois ports de pêche équipés d'une criée : Noirmoutier, Les Sables d'Olonne et Saint-Gilles-Croix-de-Vie, mais aussi neuf points autorisés pour le débarquement des produits de la pêche maritime en vue de leur première mise sur le marché, situés à Bouin, Beauvoir-sur-mer (2 points), L'Épine, La Barre de Monts, La Faute-sur-mer, L'Aiguillon-sur-mer (2 points) et Yeu.

☀ Deux ports de commerce : Les Sables d'Olonne et Yeu dont l'activité principale est le cabotage avec le continent.

☀ La Vendée compte 14 sites portuaires de plaisance à flot (cinq ports en eaux profondes) et à échouage pour une capacité de plus de 6 800 places.

*Source : DDTM 85, étude ports de plaisance 2013*

Port Olonna avec 1 520 places à flot, dont 127 pour visiteurs, est le plus grand port du département. Il est suivi de Port La Vie (1 160 places).

## La pêche professionnelle maritime

**238 navires immatriculés<sup>(1)</sup> dans le département**

57 % des navires de pêche sont des navires polyvalents, 22 % sont des chalutiers.

Un navire de pêche de 22,5 mètres a été mis en service en 2018. Ce navire construit en copropriété entre un patron-pêcheur et l'Armement coopératif artisanal vendéen (ACAV) est armé à la senne danoise. Résultat de plus de huit ans d'expérience dans la pêche à la senne danoise, ce navire apporte plus de confort et de sécurité pour l'équipage et assure une consommation de carburant réduite, tout en garantissant une bonne qualité des captures.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2018, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité de pêche réelle des navires.

Source : DGITM/DAM/SDSI

Les Sables d'Olonne	Petite pêche*	83
	Pêche côtière*	30
	Pêche au large*	15
Noirmoutier	Cultures marines pêche*	1
	Petite pêche*	74
	Pêche côtière*	3
	Pêche au large*	4
Yeu	Petite pêche*	2
	Pêche côtière*	6
	Pêche au large*	20
<b>TOTAL</b>		<b>238</b>

Source : DDTM/DML 85

Par âge	Moins de 5 ans	5 à 15 ans	16 à 25 ans	26 à 35 ans	Plus de 35 ans	<b>TOTAL</b>
Les Sables d'Olonne	2	22	24	54	26	128
Noirmoutier	2	9	13	35	23	82
Yeu	0	5	2	10	11	28
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>36</b>	<b>39</b>	<b>99</b>	<b>60</b>	<b>238</b>

Source : DDTM/DML 85

Par longueur	Inf à 12 m	De 12 à 16 m	De 16 à 25 m	<b>TOTAL</b>
Les Sables d'Olonne	104	5	19	128
Noirmoutier	77	1	4	82
Yeu	16	2	10	28
<b>TOTAL</b>	<b>197</b>	<b>9</b>	<b>32</b>	<b>238</b>

83 % des navires de pêche du département ont une longueur hors tout inférieure à 12 mètres.  
13 % ont une longueur supérieure à 16 mètres.

L'Armement coopératif artisanal vendéen (ACAV), dont le siège est aux Sables d'Olonne, est l'armement coopératif le plus important en France.

# 682 marins identifiés<sup>(1)</sup> dans le département

Répartition par genre de navigation

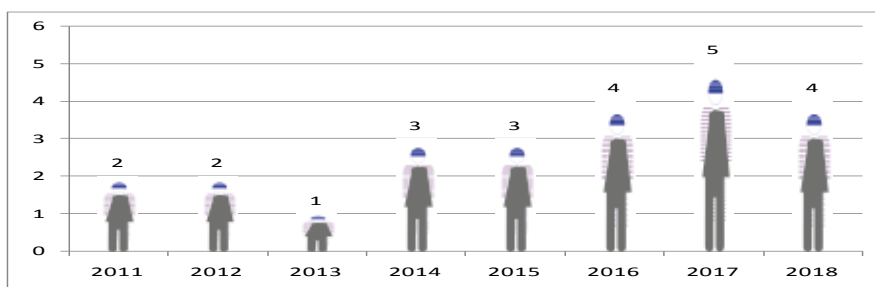
	Cultures marines pêche*	Petite pêche*	Pêche côtière*	Pêche au large*	Grande pêche*	TOTAL
Les Sables d'Olonne	0	160	115	123	4	402
Noirmoutier	3	108	22	37	1	171
Yeu	0	22	23	64	0	109
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>290</b>	<b>160</b>	<b>224</b>	<b>5</b>	<b>682</b>

Répartition par âge


	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Les Sables d'Olonne	13	70	76	122	105	16	402
Noirmoutier	10	33	22	46	56	4	171
Yeu	4	23	22	24	34	2	109
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>126</b>	<b>120</b>	<b>192</b>	<b>195</b>	<b>22</b>	<b>682</b>



Évolution du nombre de femmes marins-pêcheurs



**15** marins-pêcheurs étrangers, dont **9** originaires de l'Union européenne

 **161 401** jours travaillés sont comptabilisés en 2018.

(1) Marins-pêcheurs identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

Source : DGITM/DAM/SDSI

## Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

### Ventes enregistrées par les criées

Les trois criées vendéennes ont globalement poursuivi leur progression. Les Sables d'Olonne couvre 58 % du tonnage total et 69 % de la valeur commercialisés.

**Commercialisation totale :**  
**14 713 tonnes (+3,43 %)**  
**69,75 millions d'euros (+3,44 %)**  
**4,74 €/kg (0 %)**

L'ancien site de la criée de l'île d'Yeu est devenu un point de débarquement. Le MAXIPLON, navire équipé de caissons réfrigérés transporte quotidiennement les produits de la mer débarqués à l'île d'Yeu vers la criée des Sables d'Olonne.

Des ventes de gré à gré ont également lieu sur l'île. Sept personnes travaillent sur le site (4,53 équivalents temps plein) géré par la CCI de Vendée qui enregistre 132 tonnes de produits commercialisés pour un chiffre d'affaires de 625 535 euros en 2018.

	Quantité (tonnes)	Variation 2018/2017 (%)	Valeur (millions d'euros)	Variation 2018/2017 (%)	Prix moyen (€/kg)	Variation 2018/2017 (%)
Noirmoutier	1 701	-1,04	12,59	+1,68	7,40	+2,81
Les Sables d'Olonne	8 486	+1,81	47,51	+2,88	5,60	+1,05
Saint-Gilles-Croix-de-Vie	4 395	+5,43	9,02	+1,81	2,05	-3,76

### Criée de Noirmoutier

**Commercialisation totale :**  
**1 701 tonnes (-1,04 %)**  
**12,59 millions d'euros (+1,68 %)**  
**7,40 €/kg (+2,81 %)**

89 navires ont vendu leur production au moins une fois sous la halle à marée en 2018.

64 acheteurs ont fréquenté la criée : 30 acheteurs sont agréés en criée (15 poissonniers et 7 mareyeurs) et 34 professionnels (dont 12 mareyeurs) sont agréés pour l'achat à distance.

Les achats à distance ont légèrement diminué et représentent 18 % du tonnage et 17 % de la valeur commercialisés.

L'effectif de la criée est de 12 personnes (9,45 équivalents temps plein).

### Espèces principales, en tonnage :

- Sole
- Congre
- Lotte
- Bar
- Araignée
- Seiche

Les quatre premières espèces en tonnage représentent 54 % de la quantité et 61 % de la valeur commercialisées. La saison de sole a été bonne en 2018.

### Espèces principales, en valeur

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen
Sole	351	20,63	4,68	37,17	13,37
Bar	129	7,58	1,94	15,41	14,99
Lotte	139	8,17	0,69	5,48	4,95
Dorade	43	2,53	0,60	4,77	13,83
Congre	343	20,16	0,59	4,69	1,72
Homard	28	1,65	0,55	4,37	19,72

Source : CCI Vendée

### Crée des Sables d'Olonne



**Commercialisation totale :**  
**8 486 tonnes (+1,77 %)**  
**47,51 millions d'euros (+2,80 %)**  
**5,60 €/kg (+1,08 %)**

### Espèces principales, en tonnage :

- Merlu
- Sole
- Thon germon
- Bar
- Seiche
- Maquereau

177 navires ont vendu leur production au moins une fois sous la halle à marée en 2018.

176 acheteurs fréquentent la criée : 98 acheteurs sont agréés en criée, dont 59 poissonniers et 14 mareyeurs. 78 acheteurs (dont 59 poissonniers) sont agréés pour l'achat à distance.

Les achats à distance ont augmenté légèrement en 2018 pour couvrir 20 % du tonnage et 18 % de la valeur commercialisés. La criée profite du développement de ventes à l'export.

L'effectif de la criée est de 69 personnes (48,96 équivalents temps plein).

La criée bénéficie de l'apport d'une grande variété d'espèces.

Les quatre premières espèces en tonnage représentent 52 % de la quantité et 58 % de la valeur commercialisées. Les apports de merlu ont été réguliers. Les bonnes captures de thon rouge ont également bénéficié à la criée.

Source : CCI Vendée

### Espèces principales, en valeur

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Sole	779	9,18	10,39	21,87	13,34
Merlu	2 464	29,03	7,49	15,76	3,04
Bar	539	6,35	6,70	14,10	12,43
Seiche	471	5,55	3,10	6,52	6,58
Calmar	283	3,33	2,55	5,37	9,02
Lotte	368	4,34	1,93	4,06	5,25

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation du bar et de la sole.

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

## Criée de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

**Commercialisation totale :**  
4 395 tonnes (+5,43%)  
9,02 millions d'euros (+1,81 %)  
2,05 € /kg (-3,76 %)

61 navires ont vendu leur production au moins une fois sous la halle à marée en 2018, contre 59 en 2017. La flottille est majoritairement composée de ligneurs-caseyeurs.

103 acheteurs ont fréquenté la criée, dont 58 mareyeurs et 45 poissonniers. 61 professionnels achètent à distance.

Les achats à distance représentent 9 % de la quantité et 18 % de la valeur commercialisées.

L'effectif de la criée est de neuf équivalents temps plein.

Les apports de poisson bleu (anchois, sardines) ont connu une légère hausse de 1,4 %.

La sardine représente 68 % du tonnage et 20 % de la valeur commercialisés. La sardine destinée aux conserveries à elle seule couvre 52 % des apports pour 8 % de la valeur. Le cours sur le marché de la conserve est plus faible (0,33 €/kg contre 1,81 €/kg pour la sardine fraîche).

### Espèces principales, en tonnage :

- Sardine
- Chinchard jaune
- Merlu
- Merlan
- Congre
- Sole

### Espèces principales, en valeur

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Sardine	2 991	68	1,80	20	0,60
Sole	87	2	1,26	14	14,51
Crevette rose (bouquet)	35	1	0,79	9	22,30
Bar (chalut, ligne et filet)	61	1	0,72	8	11,89
Merlan	143	3	0,61	7	4,26
Lieu jaune	48	1	0,46	5	9,58

La pêche à la sardine de Saint-Gilles-Croix-de-Vie a été lauréate de l'appel d'offre du ministère de la Culture pour contribuer à l'inventaire national du Patrimoine culturel immatériel de la France.

## Le mareyage\*

Le département compte une quinzaine d'entreprises de mareyage.

Source : FranceAgriMer-2015

## La pêche à pied professionnelle

L'administration a délivré 134 permis nationaux de pêche à pied.

212 licences de pêche à pied professionnelle de coquillages ont été délivrées par le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins\* des Pays de la Loire en 2018.

Le tonnage peut être estimé à près de 561 tonnes.

Répartition de la production :

- 531 tonnes de palourdes,
- 15 tonnes d'huîtres creuses,
- 10 tonnes de coques,
- 4 tonnes de bigorneaux,
- 5 kilos de patelles.

Source : COREPEM, DDTM/DML 85

## Les structures professionnelles de la pêche

La Vendée compte :

Trois coopératives maritimes d'avitaillement (sièges à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Beauvoir-sur-mer et Noirmoutier).

Trois groupements de gestion en charge de la gestion administrative des armements (l'ACAV aux Sables d'Olonne avec une antenne à Yeu, l'ACOPAN à Noirmoutier et l'ACAVIE à Saint-Gilles-Croix-de-Vie).

Deux organisations de producteurs généralistes avec 213 adhérents sont présentes en Vendée (OP Vendée et OPPAN à Noirmoutier). L'OP Estuaires a pour objet spécifique l'anguille et la civelle, elle compte 144 adhérents.

## L'aquaculture marine

Le département compte deux coopératives spécialisées et un groupement coopératif de gestion aquacole. Le comité régional de la conchyliculture\* des Pays de la Loire a son siège à Beauvoir-sur-mer.

### Les concessions

	Nombre de concessions accordées	Surface (ha)	Nombre de détenteurs
Les Sables d'Olonne	3 023	57	134
Noirmoutier	1 820	622	294
Yeu	26	103	2
<b>TOTAL</b>	<b>4 899</b>	<b>782</b>	<b>430</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

## 355 marins identifiés<sup>(1)</sup> et 250 navires aquacoles<sup>(2)</sup> immatriculés

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Les Sables d'Olonne	1	4	10	10	9	2	36
Noirmoutier	5	54	75	80	94	9	317
Yeu	0	1	1	0	0	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>59</b>	<b>86</b>	<b>90</b>	<b>103</b>	<b>11</b>	<b>355</b>

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.



**250** navires aquacoles sont immatriculés dans le département.

### La production

#### La vente à la consommation

70 % des huîtres creuses sont vendus sous marquage sanitaire sans affinage.

Espèce	Quantité (tonnes)
Huîtres creuses	6 605
Huîtres plates	13
Moules <i>edulis</i>	3 786
Coques	21
Palourdes	11
<b>TOTAL</b>	<b>10 457</b>

Source : Agreste-recensement conchylicole 2012

#### Naissain\* et demi-élevage

1,9 milliard de naissain\* d'huîtres creuses, soit 42 % du total français et 183 tonnes d'huîtres creuses de demi-élevage\* sont vendus par les professionnels ayant leur siège dans le département.

13 284 millions de naissain de moules sont commercialisés, soit 31 % du total français.

Sur la dizaine d'écloseries recensées en France, cinq sont implantées en Vendée. Les deux principales, avec quelque 144 employés, ont eu une production de près de 2,2 milliards de naissain en 2017.

La Vendée est également le premier département en terme d'échanges intracommunautaires et d'exportations de naissain d'huîtres vers des pays tiers (746 millions de naissain exportés en 2017 vers 17 destinations).

(1) Marins identifiés dans l'interrégion, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.  
(2) Navires actifs au moins 1 jour en 2018, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.  
Source : DGITM/DAM/SDSI

Source : Agreste-recensement conchylicole 2012

Source : DDTM/DML 85



# Le transport maritime

## 27 navires immatriculés<sup>(1)</sup>

	Pilotage*	Navigation côtière*	Cabotage* national	TOTAL
Les Sables d'Olonne	3	20	0	23
Noirmoutier	0	1	0	1
Yeu	0	0	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>21</b>	<b>3</b>	<b>27</b>

Seuls trois genres de navigation sont répertoriés pour les navires de transport immatriculés dans le département.

20 navires ont une longueur hors tout inférieure à 12 mètres.

Parmi les armements de transport de marchandises ayant leur siège dans le département, on peut citer Yeu Continent, Pajarola et Cie, ainsi que A2TMI (navire MAXIPLON).

173 mouvements de pilotage de navires de transport avaient été effectués aux Sables d'Olonne en 2017.

## 197 marins identifiés<sup>(2)</sup>

Répartition par genre de navigation

Par genre	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage* national	Cabotage* international	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	TOTAL
Les Sables d'Olonne	7	4	55	4	6	7	1	84
Noirmoutier	0	1	18	6	2	3	2	32
Yeu	0	0	20	45	9	7	0	81
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>93</b>	<b>55</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>3</b>	<b>197</b>

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Les Sables d'Olonne	0	7	15	19	28	15	84
Noirmoutier	0	1	9	9	12	1	32
Yeu	0	4	13	32	31	1	81
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>37</b>	<b>60</b>	<b>71</b>	<b>17</b>	<b>197</b>

Aucun marin étranger n'est identifié en Vendée.

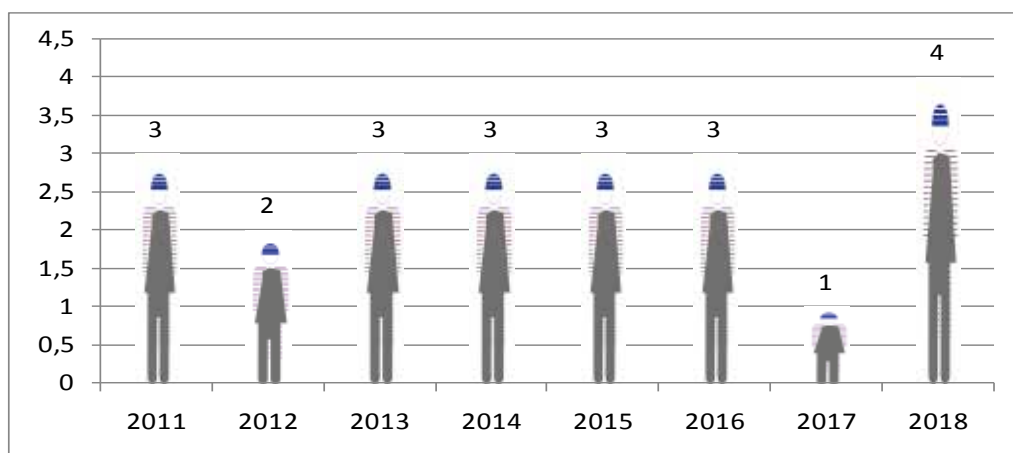
(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2018, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

(2) Marins identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DGITM/DAM/SDSI

## Les femmes, marins au commerce

Quatre femmes sont identifiées comme marin au commerce dans le département.

Source : DGITM/DAM/SDSI



## L'activité des ports de commerce

Le trafic global des ports de Vendée s'est élevé à 976 343 tonnes en 2018.

Avec 897 223 tonnes de marchandises, l'activité du port de commerce des Sables d'Olonne a diminué légèrement (-2,4 % par rapport à 2017).

Les entrées de marchandises couvrent 56 % du trafic. Elles ont diminué de 15 %. Les sorties ont quant à elles augmenté de 20 %.

Le sable, qui représente 59,87 % des entrées et 34 % du trafic total, enregistre une baisse (-17,80 %) après plusieurs années de hausse. Les sorties de céréales (blé, maïs) augmentent (295 378 tonnes).

L'activité principale du port de l'île d'Yeu est le cabotage avec le continent.

Avec 79 120 tonnes, le trafic est reparti à la hausse (+21,3 %) après une diminution en 2017.

L'activité du navire CASAM IV de la société Pajarola et cie, qui assure l'avitaillement de l'île d'Yeu, couvre 65 % du trafic. La deuxième place est occupée par la régie RDPEV (départ et passages d'eau en Vendée) avec 33 % du trafic.

## Le transport de passagers

Hors promenade en mer, le transport de passagers est notamment pris en charge par Yeu Continent (trois navires), Compagnie vendéenne (trois navires), SEML Les Sables d'Olonne développement (traversée du chenal et port des Sables d'Olonne avec quatre navires).

Le trafic avec l'île d'Yeu, assuré par Yeu Continent et la Compagnie vendéenne, s'établit à 704 532 passagers (+3,8 %).

14 entreprises exploitent 15 navires pour de la promenade en mer.

Pour la première fois, un paquebot de croisière a fait escale au port de plaisance de l'île d'Yeu pour quelques heures. La CCI, gestionnaire des ports, souhaite soutenir l'inscription de la Vendée dans les programmes de croisières.

## La plaisance professionnelle

Répartition des marins identifiés  
dans le département, par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Les Sables d'Olonne	0	0	6	2	3	0	<b>11</b>
Noirmoutier	0	2	0	1	0	1	<b>4</b>
Yeu	0	0	1	1	0	0	<b>2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>17</b>

Marins identifiés dans l'interrégion, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

Source : DGITM/DAM/SDSI



Parmi les **17** marins qui sont identifiés dans le département, **10** travaillent en navigation côtière\*, **2** au long cours\* et **5** au cabotage\* international.

**1** navire de plaisance professionnelle est immatriculé en Vendée.

## La formation professionnelle maritime

Source : DIRM NAMO  
L'école des pêches des Sables d'Olonne et celle de l'île d'Yeu, ainsi que la Maison familiale et rurale de Challans, assurent des formations initiale et continue à la pêche pour les deux premières et aux cultures marines pour la dernière.

Elles ont accueilli 32 élèves en formation initiale au cours de l'année scolaire 2017/2018  
45 000 heures de formation continue avaient été dispensées pendant l'année scolaire 2016/2017.

## L'extraction de granulats marins

Avec un total annuel autorisé de 2,3 millions de mètres-cubes, les sites CAIRNSTRATH A et CAIRNSTRATH SN2 représentent le volume le plus important de sables siliceux extrait des concessions des Pays de la Loire.

Le site du Payré avec un volume autorisé de 350 000 m<sup>3</sup>/an apporte une contribution complémentaire.

## Les énergies marines renouvelables

Un parc éolien posé a été validé au large des îles d'Yeu et Noirmoutier.

La puissance du projet s'élève à 496 MW.

## L'environnement

Classement des eaux de baignade :  
70 sites d'excellente qualité, 4 sites de bonne qualité et 1 site de qualité suffisante.

Source : ministère de la Santé

Les sites du passage du Gois, de l'île de la Croisière et du polder de Sébastopol sont classés au titre des sites d'intérêt national et patrimonial. Cette route « sous la mer » longue de 4,2 km, relie, à marée basse, le continent (Beauvoir-sur-mer) à l'île de Noirmoutier.

Label Pavillon bleu\* :

- Sept communes labellisées pour une ou plusieurs plages : La Barre-de-Monts, La Faute-sur-mer, La Tranche-sur-mer, Longeville sur-mer, Notre-Dame de Monts, Saint-Jean-de-Monts et Talmont-Saint-Hilaire.
- Le port de plaisance de Bourgenay.

L'Observatoire des eaux estuariennes et marines a été créé en 2017 par le conseil départemental de Vendée en partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le conseil régional des Pays de la Loire, le comité régional de la conchyliculture des Pays de la Loire, le Syndicat mixte pour le développement de l'aquaculture et de la pêche en Pays de la Loire et l'IFREMER. Dans le cadre du renforcement des analyses de l'eau en milieu marin et sur le littoral et pour assurer un système de vigilance et d'alerte, l'observatoire met en place des stations de suivi de la qualité en continu dans la baie de Bourgneuf et la baie de l'Aiguillon-sur-mer.



© DIRM NAMO

# La plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir

**35 093** navires de plaisance immatriculés

	Nombre de navires de plaisance immatriculés
Noirmoutier	10 884
Yeu	3 174
Les Sables d'Olonne	19 652

Le département compte :

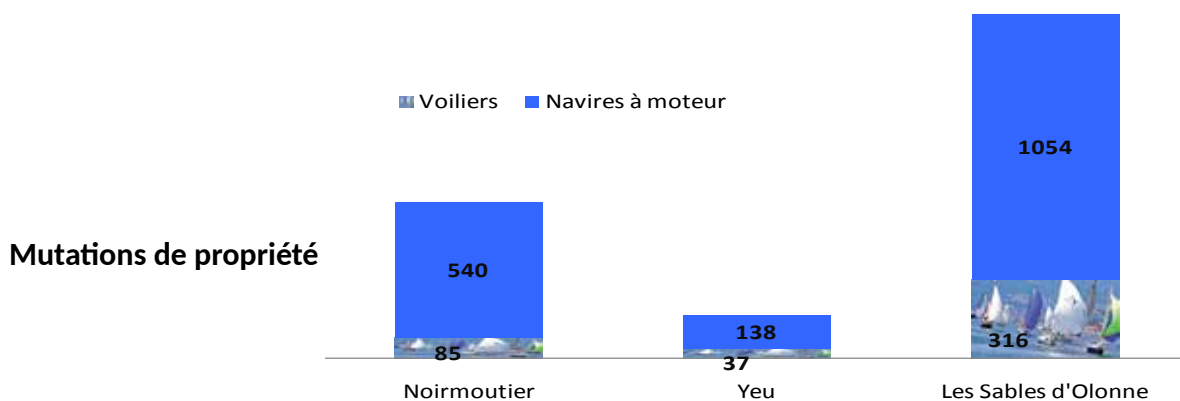
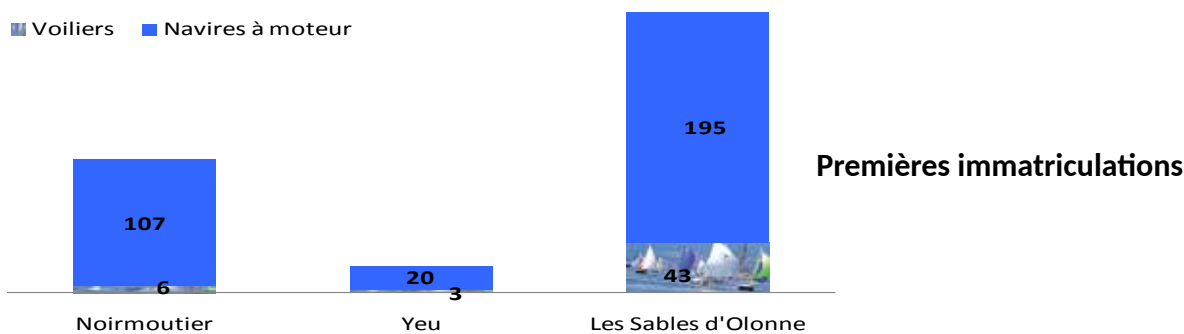
77 % de navires à moteur.  
3,5 % de la flotte métropolitaine.

Source : DGITM/DAM/DSI

Les navires ayant une longueur inférieure à 5 mètres sont de :

- > 62 % pour Noirmoutier
- > 61 % pour Yeu
- > 54 % pour les Sables d'Olonne

**374** premières immatriculations et **2 170** mutations de propriété



Source : DGITM/DAM/DSI

Le Bénéteau boat club permet de réserver via un abonnement plusieurs navires du constructeur.

Cette société créée par Bénéteau a son siège social aux Sables d'Olonne.

### Les permis mer

17 bateaux-écoles sont agréés dans le département par la DDTM/DML.

1 370 plaisanciers ont obtenu un permis mer (dont 95 % de permis côtiers et 5 % en extension hauturière).

Source : DDTM/DML 85

### Les loisirs nautiques

Estimation du nombre de structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération :

- 9 clubs ou centres de plongée en apnée,
- 4 clubs de pêche sous-marine,
- 35 structures avec une activité de voile, dont 9 « École française de voile »,
- 14 clubs de char à voile.
- 9 clubs ou écoles de canoë-kayak,
- 3 club d'aviron,
- 8 clubs de kite-surf et cerf volant,
- 20 clubs ou écoles de surf.

Sources : comités régionaux d'études et de sports sous-marins, Fédération française de voile, École française de voile, Fédération française de char à voile, Fédération française de canoë-kayak, Fédération française d'aviron, Fédération française de vol libre, Fédération française de surf

### La pêche de loisir

Quelque 85 autorisations de pose d'un filet fixe\* sont délivrées par la DDTM/DML annuellement pour la pêche de loisir dans la zone de balancement des marées\*.

Source : DDTM/DML 85

432 autorisations pour la pêche de loisir du thon rouge ont été délivrées par la DIRM NAMO pour des navires de plaisance immatriculés dans le département.

Source : DIRM NAMO

### Les manifestations nautiques

Le département accueille tous les ans une centaine de manifestations nautiques.

La dernière édition du Vendée Globe, qui se déroule tous les quatre ans, a eu lieu en 2016.